



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Offre allocation doctorale

Date limite de candidature 25 mai 2025

INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la thèse : Les mécanismes de conception et de diffusion par un écosystème d'innovation sociale sur des territoires (CD EIST)

Etablissement porteur : Université de Caen

Localisation du projet (nom du laboratoire et adresse) : NIMEC, Rue Claude Bloch 14000 Caen

Discipline du projet : Sciences de Gestion et du Management - Stratégie et Innovation

Directeur de thèse dans le laboratoire d'accueil : Thomas Loilier - thomas.loilier@unicaen.fr

Laboratoire d'accueil : NIMEC <https://www.nimec.fr>

École doctorale de rattachement du directeur de thèse : ED 242 EGN

Période d'exécution de la thèse : 01/10/2025 au 01/10/2028, soit 36 mois de projet.

Profil et compétences recherchées

Au regard des spécificités du sujet, le ou la candidate doit être titulaire d'un Master en sciences de gestion et justifier d'une expérience significative dans la recherche universitaire. Une expérience dans le domaine du social constituerait un avantage supplémentaire. Une forte appétence pour les sciences sociales et les sciences de gestion est essentielle. Un profil autonome et proactif, ainsi qu'une capacité à s'intégrer dans des projets de recherche structurants pour le laboratoire et l'Université, sont également attendus.

Dépôt de la candidature

Les candidatures sont à envoyer à thomas.loilier@unicaen.fr. Elle se compose d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation.

RÉSUMÉ DU PROJET DE THESE

L'actualité et l'intérêt que les sphères publique et privée portent ces dernières années aux concepts d'écosystème, d'innovation sociale et de territoire s'inscrivent dans l'urgence de trouver des solutions novatrices face aux défis économiques, sociaux et environnementaux croissants. Les frontières deviennent de plus en plus poreuses et s'élargissent, l'environnement évolue rapidement, les risques s'intensifient et deviennent de plus en plus

systemiques, les impacts des problématiques se diffusent avec vélocité mais leurs ancrages demeurent bien pour partie locaux. La recherche de solutions, socialement innovantes, pour répondre aux risques de plus en plus systémiques nourrit des réflexions autour du concept d'innovation sociale. Désormais, le progrès ne se diffuse plus uniquement par l'innovation technologique.

Par ailleurs, l'organisation ne travaille plus seule mais en lien avec son environnement. Les modalités de création de valeur évoluent vers davantage de co-crédation de valeur au sein d'écosystèmes s'enracinant ou non dans des territoires dans lesquels la gouvernance se veut davantage collaborative et l'importance des acteurs locaux est reconnue. L'innovation sociale vise à répondre à un besoin social non ou mal couvert. Elle est « *un processus collectif visant à répondre à des aspirations, des besoins ou des objectifs sociaux, en modifiant les relations sociales, les cadres institutionnels ou les systèmes de gouvernance.* » [Klein, J.-L. (2014)]. Elle nécessite un ancrage territorial dans lequel elle trouvera ses co-crédateurs et où elle s'épanouira d'autant mieux. Le portage d'innovation sociale par des acteurs d'un territoire a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche. Néanmoins, la revue de littérature ne permet pas aujourd'hui de comprendre comment un écosystème qui a effectivement identifié un besoin social global (par exemple les problématiques liées à l'inclusion numérique, à l'accès aux soins et aux droits...) collabore et donne naissance à une innovation sociale elle aussi globale qui est déployée sur des territoires en prenant en compte les spécificités de ces derniers.